

ON S'ABONNE... A Cahors, Bureau du Journal, chez A. LAITTO, imprimeur... PRIX DE L'ABONNEMENT: Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

PRIX DES INSERTIONS:

ANNONCES, 25 centimes la ligne... RÉCLAMES, 50 centimes la ligne... L'ABONNEMENT se paie d'avance.

CALENDRIER DU LOT

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTES, FOIRES, LUNAISONS. Includes dates from Dec 30 to Jan 2.

Départ des Correspondances

Table with columns: DÉSIGNATION DES ROUTES, Heures des chargements, Derniers levés (boite).

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DÉSIGNATION DES ROUTES, Arrivée des Courriers, en ville.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 26 Décembre 1866.

BOURSE DE PARIS.

Table with columns: Date, Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Shows market data for Dec 24, 25, 26.

MAGNIFIQUE LIVRE D'ETRENNES.

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE L'ART CHRÉTIEN

PAR M. JEAN ARMENGAUD. Riche volume, format royal in-4°... Prix pour nos Abonnés: 15 francs, au lieu de 60 francs en librairie.

BULLETIN

On n'attendait pas sans émotion, dans le monde politique, la réception par l'Empereur du nouveau ministre plénipotentiaire des Etats-Unis.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 26 décembre 1866.

BERTHE

IMITÉ DE L'ALLEMAND

Mme LA C^{te} HAHN-HAHN

COMME PREMIER

IX.

En arrivant à Paris, la marquise y trouva, aux Champs-Élysées, un appartement commode, que Cyrille avait fait disposer avec un soin minutieux.

Unis n'oublieront jamais que la France leur a prêté le secours le plus efficace et le plus opportun en reconnaissant leur rang indépendant et égal parmi les autres nations de la terre.

L'Empereur a répondu: « Je vous remercie, général, des sentiments que vous m'exprimez au nom du gouvernement des États-Unis. Les souvenirs historiques que vous invoquez sont un sûr garant qu'aucune méintelligence ne viendra troubler les relations amicales qui existent depuis si longtemps entre la France et l'Union américaine.

Nous le répétons: dans leur brièveté, les affirmations de l'Empereur sont caractéristiques. On peut y deviner la conclusion prochaine d'une entreprise d'où nous sortirons comme nous y sommes entrés, par la porte de la justice et de l'honneur.

Quoique la question mexicaine ait perdu un peu de son importance, depuis que le rapatriement de nos troupes est chose décidée et prochaine, on se préoccupe encore de ce qu'il advient de l'Empereur Maximilien. Les versions contradictoires continuent à ce sujet.

La Suisse a cédé au mouvement général. On écrit de Berne que les Chambres ont occupé le conseil fédéral à conclure un emprunt de 12 millions pour munir les troupes suisses d'armes à feu se chargeant par la culasse.

L'armée fédérale est formée de trois catégories. La première comprend l'armée proprement dite à laquelle appartiennent les hommes de 20 à 30 ans: 79.087 hommes. La seconde, composée

Parfois elle regrettait Vaux et ses nombreuses occupations.

Quand Cyrille était à Paris, sa présence faisait couler à Berthe des jours couleur de rose; mais il s'absentait de temps à autre, et elle était des semaines sans le voir.

Après avoir étudié une couple de mois l'état du marquis, les médecins reconnurent qu'il n'y avait pas le moindre espoir d'amélioration, et ils le dirent franchement à Berthe, tout en lui donnant le conseil de ne le ramener à Vaux qu'au printemps, d'attacher comme autrefois un médecin à sa personne, et de pas ne le reconduire aux eaux, ni tenter d'autre cure quelconque.

Quoique Berthe n'eût jamais compté sur un brillant résultat, l'opinion du docteur Lamotte lui avait donné quelque espoir, et conséquemment quelque courage. Tant que nous pouvons faire et tenter quelque chose, nous sommes dans une certaine attente qui se manifeste par une activité salutaire.

Berthe vit dans cette opinion des médecins un arrêt qui la condamnait à perpétuité à un travail des Danaïdes, aggravé de ce supplice de Tantale de ne plus revoir Cy

des citoyens de 34 à 40 ans compte 43,227 hommes. La troisième: la landwehr dont font partie tous ceux âgés de plus de 40 ans qui, pouvant encore porter les armes, ne sont inscrits ni dans l'armée régulière ni dans la réserve: 57,416 hommes.

La Suisse possède donc un effectif de 179,730 hommes.

Les relations entre l'Italie et l'Autriche sont de plus en plus bienveillantes. Le gouvernement de Florence vient de donner à son ancienne ennemie une marque de courtoisie qui est la meilleure preuve en attendant le traité de commerce en projet entre les deux pays, les douanes italiennes ont reçu ordre de traiter le commerce autrichien à l'égal de celui des nations les plus favorisées, à partir du premier janvier.

Depuis sept ans, le pavillon de l'Autriche n'avait pas paru dans le port de Messine, par suite de la rupture entre les deux gouvernements; le 21 décembre la corvette autrichienne Friedrich y jetait l'ancre, et son équipage recevait un accueil empreint de la population. C'est d'un bon augure.

Le gouvernement italien ne se départ en rien de son attitude conciliante et pleine de respect pour le Saint-Siège. Il vient de faire saisir le journal l'Unita Italiana qui publiait une lettre de Mazzini aux Romains.

L'Espagne n'en est pas quitte encore, parait-il, avec l'affaire du Tornado. Une dépêche de Cadix à Londres, en date du 20 décembre, annonce que les autorités espagnoles ont notifié au consul anglais, à Cadix, qu'elles avaient décidé de garder le navire en question. Le Foreign office, après avoir consulté les juriconsultes de la couronne, aurait réclamé en termes péremptoires la mise en liberté immédiate de l'équipage dont 57 hommes sur 65 sont anglais, et une indemnité pour leur détention immédiate. Il serait en outre question d'exiger amende honorable de la part de l'Espagne pour insulte au pavillon anglais. Ce conflit est regrettable pour l'Espagne, au moment surtout où le prêt de 90 millions que vient de lui consentir, dit-on, la maison Fould, semblait devoir améliorer sa position.

Le Monteur Prussien publie un décret royal introduisant à Francfort les deux premières parties du code pénal prussien et de la loi relative

rière et d'en avoir éternellement le désir.

« N'est-ce pas trop, Seigneur, pour une seule et même créature? » demanda-t-elle dans une muette prière. Et l'esprit auquel elle confiait ses chagrins lui cria d'en haut: « Ce n'est pas trop pour toi, ma fille! » mais elle se cacha le visage et dit en gémissant: « C'est trop! O Dieu, c'est trop!... »

L'orage d'une forte et véhémente nature ayant éclaté en elle pour la première fois dans toute sa violence, elle en était anéantie, comme il arrive fatalement aux tempéraments comme le sien. Quand Cyrille vint la voir, il en fut épouvanté.

« Ciel! quel air vous avez! s'écria-t-il; on dirait une ressuscitée! »

« Ou plutôt une enterrée, car il me semble que la tombe s'ouvre pour recevoir mon corps vivant; que je suis à la porte de l'enfer du Dante, au-dessus de laquelle je lis: Lasciate ogni speranza. Tel est irrévocablement aujourd'hui l'état des choses. » Et elle lui fit part du résultat de la dernière consultation.

« Cela était inévitable, répondit-il. La science humaine est impuissante à restaurer une organisation si incomplète. Je l'ai dit au docteur Lamotte dès la première saison que vous avez passée à Vichy. Vous avez fait maintenant tout votre possible.

« Oh! si je pouvais faire davantage? s'écria-t-elle inondée de larmes.

« Pour Edmond, c'est impossible! Tout, tout, absolument tout serait vain. Soyez en bien convaincue.

« Voulez-vous me graver cette conviction dans l'esprit à coup de marteau? »

« Qui, Berthe; il faut d'abord que vous vous incliniez profondément pour pouvoir vous décider ensuite.

au transfert, de Lubeck à Berlin, de la cour de cassation pour Francfort. C'est un moyen de combattre l'amour des populations pour l'autonomie.

Les nouvelles d'Orient se contredisent souvent; mais il est difficile de croire que la situation se soit améliorée. Le vice-roi d'Égypte envoie deux vapeurs à marche rapide pour renforcer l'escadre de blocus de Crète. Le bruit court que Fuad-Pacha serait envoyé avec des pleins pouvoirs en Crète. Ces mesures semblent dire, au contraire, que l'insurrection est loin de se croire vaincue. Une correspondance d'Athènes nous dit que 340 réfugiés crétois viennent d'arriver au Pirée à bord d'un navire anglais et que le roi a remercié le capitaine. Le ministre anglais a promis d'avoir soin de ces réfugiés dans le cas où les ressources du comité central ne suffiraient pas.

Le général Durrieu est nommé sous-gouverneur de l'Algérie en remplacement de M. Ladmiraux qui entre au Sénat. Le nom du général Durrieu, conquis pour un des plus braves officiers de notre armée, rallie les sympathies générales. Son esprit éclairé en fera un administrateur précieux pour notre colonie.

Le bruit d'un voyage de M. de Bismark, en France, prend de la consistance.

Pour le Bulletin politique: A. Layton.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Paris, 25 décembre. M. Jolibois, préfet de la Savoie, est nommé conseiller d'Etat, en service ordinaire.

Arras, 24 décembre. Les élections qui viennent d'avoir lieu dans la 6e circonscription électorale, ont donné le résultat suivant:

M. Sens, candidat du gouvernement a obtenu 9,901 voix: M. Florent, 9,023 voix. M. Sens est élu.

Vienna, 24 décembre. Le voyage de M. de Beust à Pesth, a été effectué d'accord avec les autres ministres. Il a pour but de modérer les espérances trop grandes des hongrois. On assure que le principal motif de divergences entre M. de Beust et M. Deak concerne la question de l'armée. M. Deak admet l'organisation de l'armée parmi les affaires communes, mais il déclare inaltérable le droit séculaire de la Diète hongroise de voter le contingent militaire.

« A quoi? » demanda-t-elle en le regardant avec surprise.

« Au lieu de répondre à cette question, il reprit: « Berthe, vous rappelez-vous qu'à Vichy, au moment de notre premier adieu, je vous dis, vaincu par la douleur et la joie: je t'aime? »

« Oui, répondit-elle d'un ton grave.

« Ce que j'ai dit une seule fois, avec la conviction la plus profonde, quand même je ne le répéterais jamais, c'est comme si je l'avais dit mille fois. Me croyez-vous? »

« Oui.

« Alors, avec effroi, avec colère, avec indignation, que sais-je! vous me répondîtes: « Je ne veux aimer personne, pas même vous! » Depuis, vous n'avez pas cessé une minute d'être présente à mes yeux et de remplir mon âme; je vous ai constamment observée, analysée, et j'ai reconnu dans votre être un chef-d'œuvre de la création de Dieu. Alors j'en suis venu à vous aimer d'un amour surhumain — pardonnez-moi ce mot orgueilleux — je veux seulement dire autrement que d'habitude nous n'aimons les femmes. Croyez-vous cela? »

« Oui.

« Et votre déclaration d'alors est-elle encore vraie? »

« Non. Je vous aime. Je ne voulais aimer personne; mais à votre égard, la volonté n'a pas suffi. Bref, je vous aime, et si je le dis, ce n'est que pour répondre à votre question, et non pour vous faire un aveu surprenant.

« Votre main, Berthe! » elle la lui donna, et il poursuivit: « Veux-tu être à moi, entièrement et

Bruxelles, 24 décembre.

L'Echo du Parlement dit que l'Autriche a formulé diverses demandes auprès de la commission chargée de la liquidation financière de l'ancienne confédération germanique.

Marseille, 24 décembre.

Blés. — Ventes de samedi 60,000 hectolitres. Importations 40,000 hectolitres par 6 navires; il y a hausse de 50 c. par hectolitre sur toutes les provenances.

Paris, 23 décembre.

Le cardinal Gousset, archevêque de Reims, est mort.

Extérieur.

NOUVELLES DE ROME.

C'est avec une vive satisfaction, mêlée d'un peu de surprise que nous constatons la persistance du calme dont jouit la ville éternelle. Les correspondances, les dépêches, sans distinction d'origine, s'accroissent à dire que rien ne fait prévoir un mouvement quelconque.

Quant au nouveaux rapports entre Florence et Rome, ils prennent un caractère de réciprocité bienveillante auquel ne sauraient trop applaudir les amis de la papauté et de l'Italie.

« Hier a eu lieu la première conférence pour les négociations, relatives aux affaires religieuses d'Italie. M. Tonello, conseiller d'Etat italien, les cardinaux Calligaris et Antonelli et Mgr Franchi y assistaient.

« Comme nous cherchons à voir les choses sous leur aspect vrai et non d'après certaines idées préconçues, nous pensons que la mission Tonello sera bornée aux arrangements ecclésiastiques.

AFFAIRES DU MEXIQUE.

Une dépêche de New-York, transmise par le câble Atlantique, annonce que le général Sherman est revenu à la Nouvelle-Orléans.

On peut induire de cette dépêche deux choses: d'abord que les envoyés américains n'ont pas ouvert de négociation directe avec Juarez; ensuite que rien n'est changé, jusqu'à

avec sincérité?

« Je ne mens jamais, Cyrille, ni en paroles, ni en actions.

« O mon ange! s'écria-t-il en la serrant dans ses bras, le moment est donc venu où tu reconnais que ta place n'est pas à côté d'un enfant-veillard qui dévore ta vie sans en jouir, mais à côté de moi, de l'homme dont l'amour profond est payé de retour.

« Réponds-moi donc! ajouta-t-il d'une voix suppliante.

« Continue, Cyrille; je n'ai jamais entendu la voix d'un être humain heureux, enivré d'amour, et elle est ravissante... ta voix!

« Enfant, tu n'entends rien à l'amour, si tu veux qu'il s'exprime encore en paroles, murmura-t-il. Le silence est plus éloquent; regarde moi.

« Elle releva lentement la tête.

nouvel ordre, dans les « dispositions sédentaires » de l'Empereur du Mexique.

Reste à savoir s'il est vrai, comme l'énoncent plusieurs journaux de New-York, que S. M. Maximilien ait l'intention de proclamer un nouveau plébiscite.

Pour le moment, ce qui affermira le droit monarchique dans le pays mexicain, c'est la force; si les populations veulent l'empire, qu'elles le défendent.

Pour extrait: A. Layton.

Revue des Journaux

La question du timbre à imposer aux journaux littéraires revient, paraît-il, à l'ordre du jour dans les bureaux de la direction de la presse L'International de ce matin nous donne à ce sujet des détails et précise jusqu'à un certain point ce qui sera probablement fait si le projet administratif se réalise.

On diviserait dit le journal de Londres, les journaux qui prennent la dénomination de journaux littéraires en deux catégories. Tout journal qui déclarerait ne pas vouloir s'occuper de ce qu'on appelle de l'actualité, serait déchargé de toute espèce de timbre; mais quant aux feuilles qui s'occuperaient de ce qui se passe dans les régions politiques, qui tiendraient leurs lecteurs au courant du mouvement du personnel diplomatique, qui annonceraient les départs ou les arrivées des agents départementaux; qui enregistreraient les décès des hauts personnages, ministres, ambassadeurs, etc., l'impôt les atteindrait.

Quant au timbre, il serait proportionnel et porterait sur le papier.

Plusieurs journaux annoncent, et nous reproduisons cette nouvelle sous réserves, qu'il serait question d'un projet de loi qui baisserait à 10 c. le tarif des ports de lettres circulant en France d'un bureau à un autre, et qui ferait descendre à 5 c. la transmission d'une lettre dans la ville même.

Le journal La France constate, par l'organe de M. J. Cohen, que le rapport de M. Fould sur notre situation financière se distingue, comme tous ceux qui émanent de cet homme d'Etat, par une extrême clarté jointe à une extrême précision.

« Pour résoudre les problèmes de la situation, pour suffire à tous les besoins légitimes, pour maintenir, au milieu des difficultés, l'état prospère dans nos finances, il n'a fallu que deux choses, mais elles sont les qualités mères de toute bonne administration financière: l'ordre et l'économie; l'ordre qui sait utiliser toutes les ressources; l'économie qui sait arrêter l'exagération des dépenses.

Le Journal des Débats conclut

« Berthe! s'écria-t-il avec angoisse, pourquoi cet air si triste? Tu me fais frissonner... Tu m'anéantis. Parle! tu m'aimes, n'est-ce pas? Eh bien! je n'en demande pas davantage.

« Tu n'exiges pas que je quitte Edmond pour toi? demanda-t-elle d'une voix sourde; que j'agisse comme la pauvre Anna? que je me parjure devant Dieu? que je déserte lâchement la place qu'il m'a assignée parce que je suis précisément celle qui peut la remplir? Tu n'exiges point tout cela, Cyrille?

« Je l'exige, au contraire! s'écria-t-il avec désespoir. Mais, en me satisfaisant, tu ne seras ni infidèle, ni lâche; car le lien qui existe entre Edmond et toi n'en est pas un, n'ayant point pour base la réciprocité indispensable pour lui conserver force de loi. Ce lien te fait sa gardienne, son chargé d'affaires, son secrétaire, mais non pas ce que tu devais être: sa femme. Si tu ne reconnais pas cette vérité, tu commets un crime contre toi-même et contre moi; car, sans toi, je suis mille fois plus malheureux qu'Edmond ne peut jamais l'être.

« J'y réfléchirai, Cyrille; je ne demande qu'à me conduire selon la justice.

« Je le sais bien, il t'est même impossible d'agir autrement, car l'injustice est ton ennemie mortelle. Mais songe que ta position est tout exceptionnelle; qu'il n'y a plus d'injustice là où la loi n'est pas applicable.

« Sophie! dit-elle avec un sourire mélancolique.

« Réfute-moi, je t'en prie.

« Tentateur! Je ne trouve ni pensées ni paroles sur te réfuter; mais, mon Cyrille, je suis triste, oh!

de la dépêche expédiée le 23 novembre par le gouvernement afin de se plaindre de l'ajournement qu'a éprouvé l'embarquement du premier détachement de nos troupes, « que le président en désaccord avec la nation américaine, cherche à se refaire une popularité par des violences de langage. »

L'Opinion Nationale craindrait de se faire illusion si, comme le Moniteur du soir, elle comptait beaucoup sur un rapprochement sérieux entre le Saint-Siège et le cabinet de Florence.

« Nous y croirions, poursuit M. Alexandre Bonneau, si nous voyons l'esprit de l'Evangile et les anciennes tendances de Pie IX l'emporter enfin sur l'esprit des ultramontains et sur la politique des Jésuites. Ce jour viendra peut-être; mais il nous sera permis de nous tenir sur la réserve jusqu'au moment, où nous apprendrons que le Pape s'est décidé à accorder aux Romains toutes les réformes politiques et administratives qu'ils réclament depuis un demi-siècle avec une juste et louable persévérance. »

Pour extrait: A. Layton.

Nouvelles du jour.

Les ministres se sont réunis en Conseil, cet après-midi, au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

« Le Constitutionnel annonce, par une note de deux lignes, que « le voyage de l'Impératrice à Rome est ajourné. »

C'est la confirmation de ce que nous avons dit à plusieurs reprises, en opposition avec la plupart des journaux de Paris.

Nous croyons n'être pas moins bien renseigné aujourd'hui en déclarant que, suivant toute probabilité, Sa Majesté Eugénie visitera Rome d'abord, puis Naples et Florence au printemps prochain, et qu'elle sera accompagnée par le Prince Impérial.

Le voyage de Sa Majesté et de son fils répondrait, nous assure-t-on, à un vœu manifesté plusieurs fois par le Souverain-Pontife, et réitéré par une missive affectueuse que le général comte de Montebello a été chargé de remettre à l'Empereur Napoléon III.

« Hier, dans l'après-midi, l'Empereur accompagné du comte de Nieverkerque, est allé visiter les travaux récemment effectués au vieux Louvre.

Il n'y a rien d'exact dans les bruits répandus, par plusieurs journaux, sur l'avancement restreint des travaux du palais de l'Exposition universelle. L'édifice marche très rapidement, il sera prêt avant l'époque fixée. L'Empereur se propose de visiter les chantiers dans les premiers jours de la semaine prochaine.

« M. Hébert, peintre d'histoire, est nommé directeur de l'Académie impériale de France à Rome, en remplacement de M. Robert-Fleury, démissionnaire pour cause de santé.

« Par décision de la Commission impériale, les produits tant français qu'étrangers destinés à l'Exposition universelle, seront admis dans l'enceinte à partir du 15 janvier prochain, jusqu'au 10 mars 1867.

« Lundi a eu lieu, à la Sorbonne, l'ouverture des conférences scientifiques et littéraires.

« On mande de Vienne que le duel annoncé entre le général Benedeck et le général comte Clam-Gallas a eu lieu samedi. Ce dernier aurait été grièvement blessé.

d'une tristesse mortelle!

« Elle se mit à marcher lentement dans la pièce, puis tout à coup s'écria:

« Cyrille! je vais te rappeler les paroles de l'Écriture sainte: « Et le diable le prit et le porta sur une montagne fort haute. Il lui montra tout les royaumes du monde avec la gloire qui les accompagne, et lui dit: Je vous donnerai toutes ces choses si, en vous prosternant, vous m'adorez. Alors Jésus lui dit: Retire-toi, Satan! car il est écrit: vous adorez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. Alors le diable le laissa, et aussitôt les anges s'approchèrent et le servirent. »

Cyrille tomba à ses pieds en disant: « Le Ciel te garde, Berthe, et il a raison. A sa place, je ne t'abandonnerais jamais non plus. »

« En ce moment retentit un violent coup de sonnette.

« O mon Dieu, Edmond est malade! s'écria Berthe consternée, et elle s'enfuit. En effet, le marquis avait un accès, ni plus ni moins fort que d'habitude; mais sa femme trouva le sort bien injuste de lui envoyer cette épreuve juste en ce moment, pour la précipiter du paradis que lui ouvrait l'amour de Cyrille et la replonger dans sa sombre prison, près du lit de douleur d'un être qui n'avait pas le moindre pressentiment de son martyre, de ses tortures à cause de lui.

Cependant, comme de coutume, elle ne le quitta pas; elle passa la nuit entière au chevet d'Edmond.

« Quelle nuit! Avant-elle duré l'espace d'une nuit ordinaire, d'une minute ou d'un siècle? Berthe n'en savait rien quand parut le jour tardif; elle avait tout oublié en songeant à Cyrille. Elle était fatiguée de corps et d'esprit, brisée par les combats et les émo-

— Bourse. — Changement complet d'attitude. La spéculation semble décidément incliner à la confiance. Désirons que ce ne soit pas encore une fois un feu de paille. Du reste, les nouvelles politiques et financières sont satisfaisantes.

La rente gagne 17 c. 1/2; la Banque de France 2. 50; le Crédit mobilier 1. 25; le Comptoir d'escompte 2. 50. Il y a écart de 2. 50 sur le Crédit foncier.

La faveur reparait sur les transactions en chemins de fer. Le Nord gagne 2. 50; le Lyon 1. 25. Le Midi perd 1. 25; les autres lignes, qui n'ont pas de changement en liquidation, viennent en hausse pour le comptant.

La fin de la Bourse est ferme.

Pour extrait: A. LAYTON.

UN MANDEMENT

La vraie piété est indulgente, comme le vrai libéralisme est tolérant. La colère est nuisible plus que profitable aux causes justes. On peut concilier le droit avec la bienveillance et le devoir avec la modération.

Rien ne le prouve mieux que le mandement par lequel Mgr l'archevêque de Paris réclame, auprès du clergé et des fidèles de son diocèse, des prières pour l'heureuse issue des difficultés entre la Papauté et l'Italie. Le vénérable prélat ne décline aucune vérité, ne transige avec aucune erreur et cependant il trouve et il prouve que Rome et Florence peuvent être deux sœurs souveraines et libres.

Il faut citer et non analyser cet éloquent appel à la foi chrétienne en même temps qu'à l'esprit libéral dont la France n'a point cessé, dont elle ne cessera point, nous en avons la ferme conviction, d'être animée. Invoquant le zèle persévérant de nos hommes d'Etat en faveur de la Papauté, Mgr Darboy s'exprime ainsi:

« Ils ont au plus haut degré le sentiment de la situation et le respect des consciences; pourquoi ne seraient-ils pas émus les premiers de ce qui peut alarmer des âmes loyales et religieuses? Et quel avantage auraient-ils à leur déplaire, et surtout à les contrister? S'ils cherchent, comme on peut le croire, à débouler les difficultés, dont il s'agit, notre devoir à tous n'est-il pas de les y aider avec des sympathies effectives, bien loin d'aggraver leur tâche par d'injustes défiances et par des insinuations irréfléchies, sinon malveillantes? »

Cette tâche, poursuivie à travers les obstacles et les exagérations, est assez rude en effet pour qu'on ne l'aggrave point par des complications passionnées. Tel est le sentiment de la France libérale et catholique, deux mots qu'il faut s'habituer à avoir sur les lèvres, ainsi qu'on les a dans le cœur. Mgr l'archevêque de Paris fait éloquentement ressortir ce caractère de l'esprit français, chez lequel la fierté est inséparable du devoir et qui, selon le mot de Montaigne, ne veut, en fait de servitude, que la servitude volontaire.

« Et pourquoi, s'écrie le prélat, pourquoi voudrait-on douter de vous, ô mon pays? N'est-ce pas vous qui avez donné votre nom même à la franchise et fait regarder partout votre fier drapeau comme le symbole de l'honneur et de la générosité? Vous répandez d'un bout du monde à l'autre, avec un magnanime abandon, votre sang et vos trésors; et, dans toutes les affaires où vous engagez soit votre libre arbitre, soit la force des choses, ce n'est guère votre intérêt qui vous occupe. On vous en a fait même

tions. Elle se leva pour se retirer dans sa chambre et tâcher de dormir. Mais, comme elle se dirigeait lentement et à pas de loup vers la porte, Edmond, s'éveillant de sa léthargie, s'écria avec angoisse et l'air hagard:

« Berthe, je t'en prie, ne t'en vas pas, Berthe! » On eût dit un enfant suppliant sa mère de rester auprès de son berceau jusqu'à ce qu'il fût endormi, parce qu'il avait peur de demeurer seul dans l'obscurité.

« Non, cher Edmond, je ne m'en vais point, dit-elle revenant sur ses pas; je ne voulais que faire une toilette plus commode; mais j'ai bien le temps.

« Non, non, tu n'a pas de temps à perdre en ce cas; va donc... mais reviens... ne manque pas de revenir.

« Bien certainement je vais revenir, cher Edmond, dit-elle avec douceur.

« Jure-le moi devant Dieu! reprit-il avec l'impétuosité d'un enfant.

« Jure-le moi devant Dieu! »

« Bien! dit-il, entièrement rassuré; à présent il faudra bien que tu reviennes.

« Oh! sans doute, sans doute, il le faudra bien! murmura Berthe en gagnant sa chambre. Ce qu'on a commencé pour l'amour de Dieu, il faut le poursuivre jusqu'à la fin pour l'amour de Dieu. » En entrant dans son cabinet, elle trouva sur son pupitre un gros bouquet de camélias, fleurs qu'elle aimait à la folie.

(La suite au prochain numéro.)

un reproche, et l'on vous adresse souvent l'accusation méritée d'aimer à payer votre gloire ; vous savez, d'ailleurs, quand il y a lieu, passer par dessus les causes de dissentiment et de lutte, laissant de côté, ce qui peut aigrir les esprits et cherchant les points où l'accord peut se faire et la paix s'établir. »

Ici Mgr Darboy rappelle que la Papauté, suivant les temps et les événements, a toujours eu faire, à son heure, les sacrifices réclamés par la concorde, lorsqu'ils étaient compatibles avec la vérité des principes et l'honneur d'un gouvernement. Le passé répond de l'avenir. Ce que l'Eglise doit sauvegarder, c'est l'intégrité de la doctrine, de la morale et de la discipline ; ce qu'elle peut et veut faire aussi, c'est de compter avec l'humaine faiblesse et de s'accommoder aux circonstances, dans la mesure du possible, du droit et de la justice.

« Rome étant destinée à rester le siège de la Papauté, qui doute que Pie IX tienne à conserver, à moins d'obstacles invincibles, des rapports affectueux avec l'Italie ? Seulement les Italiens sauront-ils comprendre que la Papauté est leur principale et plus solide grandeur, et que le Pape ne peut demeurer à Rome que dans des conditions matérielles d'indépendance et maître chez lui ? S'il veut la paix, qu'ils veuillent aussi la justice ? »

On le voit ; Mgr Darboy, lui aussi, n'est pas sans inquiété. Si la papauté n'était pas menacée, demanderait-il des prières pour elle ? Il réclame des Italiens la justice, comme il sollicite du Saint-Siège la mansuétude. C'est exprimer le sentiment de tous les catholiques qui ne mêlent aucune arrière-pensée à leurs craintes pour le Saint-Siège et pour le Souverain-Pontife.

Chronique locale.

Conseil Général

SESSION DE 1866

Séance du 31 août 1866. (Suite).

Un membre combat ces propositions ; il rappelle au Conseil que dans la session de 1865 il fut, en quelque sorte, convenu que les études ne seraient continuées que tout autant qu'on aurait la certitude que le département de Tarn-et-Garonne consentirait à continuer sur son terrain cette voie ferrée qui ne peut avoir sa raison d'être si elle n'est prolongée jusqu'à Montauban ; il ajoute que le Conseil général de Tarn-et-Garonne n'ayant pas fait connaître ses intentions, il y a lieu de présumer qu'il n'est pas disposé à voter les dépenses nécessaires pour l'établissement de cette ligne, que, dès-lors, les études qu'on se propose de continuer seront faites en pure perte.

M. le Rapporteur de la 2e commission répond qu'en supposant que le refus du concours du Conseil général du département de Tarn-et-Garonne ne permit pas de prolonger le chemin de fer projeté jusqu'à Montauban, le département du Lot aurait toujours intérêt à en établir un de Cahors à Gramat, et que, sous ce rapport, la continuation des études peut avoir son utilité.

A propos de l'enquête, un membre demande que lorsqu'elle sera faite elle ait lieu non seulement dans les communes sur le territoire desquelles devra être établie la voie ferrée, mais encore dans toutes les communes du département qui, à raison des nouvelles charges que peut leur imposer l'établissement de cette ligne, sont intéressées à faire connaître leur opinion.

Après cette discussion, le Conseil répond aux vœux émis par les conseils d'arrondissement de Cahors et de Gourdon qui s'étaient, l'un et l'autre, prononcés sur la continuation des études commencées, notamment en vue de l'établissement d'un chemin de fer entre Cahors et Gramat.

Chemin vicinal de grande communication, n° 33 — Réclamation Péliissié. — Un membre de la 2e commission rend compte au Conseil d'une réclamation du sieur Péliissié, entrepreneur des travaux de construction de la partie du chemin vicinal de grande communication, n° 33, comprise entre les lignes n°s 21 et 24, tendant à obtenir une indemnité qui le dédommagerait des pertes qu'il a éprouvées dans l'exécution de son entreprise, et qui, d'après lui, s'élevaient à la somme de 7,994 fr. Il fait observer, en même temps, que, MM. les Agents-voyers, consultés sur le mérite de cette réclamation, ont établi, par un rapport motivé, qu'elle n'avait aucun fondement et avaient conclu à son rejet. Il est aussi prononcé par le Conseil général.

Routes départementales et Service hydraulique. — Rapport de M. l'Ingénieur en chef. — Le même membre communique au Conseil le rapport de M. l'Ingénieur en chef du département sur la situation des routes départementales et du service hydraulique du département du Lot. Il résulte, de ce document, que les routes départementales sont dans un bon état d'entretien, et que la comparaison de la situation de 1850 et 1865, en ce qui concerne l'épaisseur des chaussées, permettra de répartir plus rationnellement les fonds affectés à cet entretien ; il en résulte aussi, qu'en ce qui concerne le service hydraulique, des projets importants ont été mis à exécution, ou que d'autres sont à l'étude et seront bientôt soumis à l'examen de l'Administration.

Le Conseil remercie M. l'Ingénieur en chef de cette communication.

Navigation du Lot. — Barrage de Valentré. — A propos du vœu émis par le conseil d'arrondissement de Cahors, que l'Administration supérieure prit des mesures pour faire cesser les difficultés résultant pour le passage des bateaux de l'état du barrage qui se trouve au-dessous du pont Valentré, M. le Préfet apprend au Conseil qu'un projet de reconstruction a été approuvé par Son Exc. M. le Ministre des travaux publics, qu'il aurait même été adjugé sans quelques circonstances qui ont fait retarder cette communication et des soins qu'il a pris pour obtenir la prompt solution de cette affaire qui intéresse le département et la ville de Cahors.

La séance est levée. La suite au prochain numéro.

Par décret Impérial, M. Bessières, membre du Conseil général, maire de la ville de Cahors, a été nommé président de la Société de Secours Mutuels, en remplacement de M. Berton démissionnaire.

La fête de Noël a été célébrée mardi dans toutes nos églises avec la pompe accoutumée.

A la Cathédrale, Mgr l'évêque a pontifié. La solennité a été, cette année, rehaussée par une belle Messe en musique, exécutée par les élèves du Grand-Séminaire.

Le soir, à Vêpres, M. le Prédicateur de la station de l'Avant, de l'ordre des Pères calvairiens de Toulouse, a clôturé la série de ses prédications par un discours bien senti sur l'Aumône.

La veille, les fidèles avaient mis un religieux empressement à se rendre en foule à la messe de minuit.

L'ordination de trois prêtres, trois diacres, seize sous-diacres et trois minorés, a eu lieu, le 22 du courant, dans la chapelle du Séminaire.

Mgr Grimardias appelé pour la première fois à ordonner les prêtres de notre diocèse, s'est rendu à la chapelle du Séminaire, entouré d'un nombreux clergé. Le recueillement des lévites a été grand. Mgr leur a conféré les saints ordres, conformément aux prescriptions du pontifical. Après la cérémonie on a reconduit Mgr Grimardias à l'Evêché.

MAIRIE DE CAHORS

OCTROI DE CAHORS

1re Affiche

Il sera procédé, le 31 décembre prochain, lundi, à midi, en l'Hôtel-de-Ville, par le Maire, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de bail à ferme, des droits de l'Octroi municipal de ladite ville, pour deux années, qui commenceront le 1er janvier 1867 et finiront le 31 décembre 1868.

Les droits sont établis sur les boissons et liquides, les comestibles, les combustibles, les fourrages, les matériaux, les sucres et les cafés.

La première mise à prix est fixée à cent vingt-trois mille francs (123,000 fr.) en sus des charges.

On n'admettra aux enchères que des personnes d'une moralité, d'une solvabilité et d'une capacité reconnues, et qui, après s'être fait inscrire sur le tableau des candidats, auront obtenu du Maire, quatre jours avant l'adjudication, un certificat d'admission, sauf recours au Préfet.

Aucune personne attachée à l'administration des Contributions indirectes, aux administrations civiles, aux tribunaux, ou ayant une surveillance ou juridiction quelconque sur l'administration de l'Octroi, ne pourra être ni adjudicataire, ni associé de l'adjudicataire, sous peine de résiliation et de tous dommages et intérêts.

Ne pourront pareillement être admis aux enchères ceux qui feront commerce de quelques-uns des objets compris au tarif.

Le cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication, est déposé au Secrétariat de la Mairie, où il en sera donné connaissance à toutes les personnes qu'il s'y présenteront ; il leur sera également fourni tous les renseignements qu'elles pourront désirer, tant sur le montant des produits que sur la nature, le nombre et la quantité des objets qui ont été imposés depuis l'établissement de l'Octroi.

Fait en l'Hôtel-de-Ville, à Cahors, le 14 décembre 1866.

Le Maire, A. BESSIÈRES

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Compositions du 10 au 15 décembre 1866.

- Mathématiques élémentaires. Physique. — 1 Cahuzac ; 2 Vertut. Philosophie. Histoire et géographie. — 1 Villié ; 2 Lascombes. Rhétorique. Discours latin. — 1 Cabanès ; 2 Lacarrière. Secondes. Mathématiques. — 1 Chouet ; 2 du Bouzet. Troisième. Instruction religieuse. — 1 Dulac ; 2 Carbonel. Quatrième. Instruction religieuse. — 1 Balaran ; 2 Tardieu. Cinquième. Histoire et géog. — 1 Monin-Bourdin ; 2 Tulat. Sixième. Histoire et géog. — 1 Combarieu ; 2 Boulzaguet. Septième. Instruction relig. — 1 Planacassagne ; 2 Largeteau. Huitième. Instruction religieuse. — 1 Valman ; 2 Delmon. Classe préparatoire. Première Division. Catéchisme. — 1 Lacoste ; 2 Tardieu. Deuxième division. Catéchisme. — 1 Lavoisot ; 2 Planacassagne.

- Troisième division. Catéchisme. — 1 Tardieu ; 2 Cayssac. Enseignement secondaire spécial. Deuxième Année. Histoire naturelle. — 1 Capitant ; 2 Lestandie. Première année. Instruction religieuse. — 1 Sanus ; 2 Fraysse. Année préparatoire. Histoire naturelle. — 1 Montaut ; 2 Marcellier. Le Proviseur, RICHARD.

Librairie J.-U. CALMETTE, à Cahors. LES ODEURS DE PARIS, par Louis VEUILLOT 5e édition.

Toutes les brochures nouvelles.

Nous recommandons à nos lecteurs le CALENDRIER DU LOT, couverture jaune, revêtue des armes de la ville. Ce recueil, qui existe depuis fort longtemps, se distingue par son exactitude et la sûreté de ses informations. Cette année l'éditeur a augmenté le Calendrier du Lot de la liste complète des Archevêchés et Evêchés de France. Un point surtout qui est d'une grande utilité pour les propriétaires, c'est le tableau officiel des foires du département du Lot et des départements limitrophes. Le Calendrier du Lot est en vente chez tous les libraires. (Voir aux Annonces).

LIBRAIRIE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE

J.-D. CRAYSSAC, rue de la Mairie, à Cahors

- EN VENTE LES ODEURS DE PARIS, par LOUIS VEUILLOT. 6e édition. — 1 vol. in-12. 4 fr. » LE PARFUM DE ROME, par LOUIS VEUILLOT, 2 beaux vol. in-8o, 5e édition considérablement augmentée. 12 fr. »

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

- Naissances. 23 décembre Guiraudet (Louis), St.-Georges. 23 — Cambrouse (Françoise), Labarre. 24 — Caillaud (Raymond), rue des Mores. 24 — Delrieu (Thérèse), St.-Georges.

Décès.

- 19 décembre Fabre (Marianne), 60 ans, a St-Cirice. 22 — Nogées (Marguerite), 67 ans, rue Comte-de-Lastie. 22 — Maratuech (Etienne), 89 ans, rue Donzelle. 22 — Delpy (Guillaume), 52 ans, rue Feydel. 23 — Lacoste de Fontenille (Charles-G.), 69 ans, boulevard Nord. 24 — Garrigues de Flanjac (Théodore), 56 ans, boulevard Nord. 24 — Bousquet (Anne), 64 ans, (hospice). 24 — Enfant du sexe masculin né-mort, des époux Brives et Second rue Valentré. 25 — Duc (François), 56 ans, rue Fénélon.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 23 décembre 1866. 19 versements dont 3 nouveaux 4,585 24 7 remboursements dont 3 pour solde 2,470 82 Pour la chronique locale : A. Layton.

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet : 1° Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 %, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort ; 2° Des obligations communales à 2 ans d'échéance et au-dessus. S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais, dans les Recettes des finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société. 1

Faits Divers

Il y a environ sept ans, MM. Firmin Didot concurrent l'idée d'un journal qui, enrichi d'un grand nombre de gravures, offrirait aux familles un guide certain au milieu des caprices changeants de la mode, et qui fût en même temps pour elle un recueil de lectures choisies. C'est dans ce but qu'ils ont fondé la Mode illustrée, qui, dès les premiers numéros, comptait déjà un nombre considérable d'abonnés, et qui a depuis obtenu un grand succès.

Ce journal, fait avec beaucoup de soin et de conscience, veut mettre chacun à même de souscrire en parfaite connaissance de cause, et envoie gratis un de ses numéros aux personnes qui en font la demande par lettre affranchie. Il laisse aussi la faculté de s'abonner pour trois mois, de sorte que pour un prix modique on peut voir ce qu'est la Mode illustrée et la comparer aux journaux du même genre.

C'est surtout une œuvre morale que se sont proposée les éditeurs de cette publication, dont le texte, varié, est aussi intéressant qu'instructif. L'examen des treize numéros d'un trimestre suffit largement pour apprécier le mérite de sa rédaction, le nombre et la fin des gravures, ainsi que le choix scrupuleux des toilettes. Ses quatre éditions, dont trois avec gravures coloriées, sont le plus souvent accompagnées de patrons de grandeur naturelle.

Aux approches du jour de l'an, quand vient se poser le problème si difficile à résoudre du choix, des étrennes, un abonnement à la Mode illustrée nous semble un charmant cadeau : c'est à la fois le plus utile et celui dont l'effet durera le plus longtemps. Ce journal, paraissant

toutes les semaines, renouvelle ainsi continuellement le plaisir qu'il procure, et perpétue pendant toute une année le souvenir de celui qui en a fait présent.

Le succès de cette publication prouve qu'on se plaît à le dire, puisqu'au milieu d'un « luxe effréné, » d'une exhibition de toilettes extravagantes, on voit réussir un journal qui lutte courageusement en faveur de la simplicité et du bon goût, et qui contribue au bien-être des familles en y apportant l'ordre, en y encourageant l'amour du travail, en y dirigeant le sage emploi des loisirs. Ces précieuses leçons ont déjà porté leurs fruits, et les bons conseils que donne M^{me} Raymond, l'excellente rédactrice du journal, pour toutes les circonstances de la vie, pour toutes les exigences et les usages du monde, sont lus et étudiés dans toutes les familles. Une œuvre d'une telle valeur pratique ne peut donc manquer d'obtenir l'actif patronage de toutes ses lectrices.

— L'ACADÉMIE de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1864, a décerné une médaille d'honneur en argent à M. GEORGÉ d'Espinal, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PATE PECTORALE, dont les précieuses propriétés, pour combattre les RHUMES, enrhumements, catarrhes, asthmes, gripes, etc., avaient été constatées par la commission chargée d'en faire l'examen. — (Médaille d'or en 1845). La PATE PECTORALE de GEORGÉ d'Espinal, se fabrique à Paris, 28, rue Taitbout. Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'Etranger.

— Le plus complet et le moins cher de tous les journaux agricoles est le JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. BARRAL, paraissant le 5 et le 20 de chaque mois, par cahier de 100 à 160 pages, grand in-8°, avec un grand nombre de gravures noires et de planches coloriées, exécutées avec le plus grand soin. Le Journal de l'Agriculture donne en outre tous les dimanches un Bulletin de huit pages, indiquant les cours des denrées commerciales et contenant les nouvelles agricoles. LE JOURNAL DE L'AGRICULTURE forme par an cinq magnifiques volumes. Prix de l'abonnement, pour Paris et les départements : Un an, 20 fr. ; six mois, 11 fr. ; — trois mois, 6 fr. — On peut s'abonner séparément au Bulletin pour 5 fr. par an. — S'adresser à la librairie CH. DELAGRANGE et C^o, 78, rue des Ecoles, à Paris. — Envoyer le prix de l'abonnement en un mandat sur la poste ou un bon sur Paris.

— C'est en visitant l'Usine de Noisiel, spécialement consacrée à la fabrication du CHOCOLAT-MENIER, qu'on peut se rendre compte des soins inusités à la préparation de cet aliment : Cacaos de 1er Choix achetés directement dans les pays de production par des agents spéciaux, ou provenant en partie des plantations du VALLE MENIER, au Nicaragua.

Machines hydrauliques et à vapeur, d'une force de 200 chevaux, outillage considérable de machines broyeuses de différentes formes, tout en granit, faites exprès dans les dépendances de l'Usine.

Ateliers où les cacaos sont choisis et triés avec le plus grand soin.

Vastes emplacements où le chocolat est refroidi sur des tables de marbre.

Chemin de fer mettant tous les ateliers des divers bâtiments en communication.

Personnel de plus de 300 ouvriers, hommes et femmes, employés au triage des cacaos et à leur torréfaction, au broyage et au pesage du chocolat, au pliage des tablettes et à la mise en caisse, chaque jour, de 8 à 10,000 kilogrammes.

Comme on le voit, rien n'a été négligé pour que le CHOCOLAT-MENIER soit préparé dans des conditions exceptionnelles qui permettent d'offrir au consommateur, à un prix modéré, un produit excellent que personne ne peut faire meilleur.

UN TIRAGE EN JANVIER.

— GRANDES LOTERIES AUTORISÉES —

VOULEZ-VOUS 350,000 fr.

POUR VOS ETRENNES Adressez immédiatement TROIS FRANCS (mandat de poste ou timbres-poste) AU DIRECTEUR DU BUREAU-EXACTITUDE, rue Rivoli, 63, Paris, et vous recevrez douze billets pour toutes chances de gain de 552 lots. — 3 gros lots de 100,000, — 100,000, — 150,000 fr. (350,000 fr.) AVEC VOS 12 BILLETS

vous aurez toutes chances de gain de tous tirages Demandez immédiatement vos billets si

POUR VOS ETRENNES VOUS VOULEZ 350,000 fr.

GUÉRISON de la PHTHISIE PULMONAIRE et de la bronchite chronique.

A l'aide d'un traitement nouveau. — Brochure in-8° de 112 pages, 5e édit., par le docteur Jules Boyer. On reçoit franco cet ouvrage, en adressant 1 fr. 50 c. à l'éditeur A. Delabaye ou à l'auteur, 174, boulevard Magenta, à Paris.

SAISON D'AUTOMNE.

Les personnes qui ont l'habitude de se purger à l'automne, celles qui craignent le retour de maladies chroniques ou d'être incommodées, par le sang (apoplexie, paralysie) ou les humeurs (trouvent dans le CHOCOLAT DE DESBRIÈRE, un purgatif agréable et efficace. — Dépôts dans les pharmacies. (Se défier des imitations.)

PARFUM SANITAIRE

Pour parfumer et purifier l'air des appartements, on jettera sur une pelle très chaude une cuillerée à Café de Vinaigre aromatique de COSMACETI. — Dépôts chez les bons parfumeurs.

Etude de M^e Bousquet-Ponté, avoué, à Figeac.
L'adjudication des immeubles de Jean-Baptiste Colomb, charbon à Campagne, commune de Camburat, aura lieu le 18 janvier 1867, à neuf heures du matin,

au tribunal de Figeac. Quatre lots. Mises à prix: 30 fr. — 100 fr. — 5 fr. — 50 fr.
(Extrait de l'Echo du Quercy, n° 51.)

Etude de M^e Eugène Ayzac, avoué, à Gourdon.
Le 22 janvier 1867, au tribunal civil de Gourdon, il sera procédé à l'adjudication des immeubles de Louise Mourguès. Mise à prix 1,000 fr.

Même Etude.

Les immeubles du sieur Marc Olivé, prop. au Pingé, commune de Fajolles, seront vendues aux enchères, le 2 janvier prochain, au tribunal civil de Gourdon. Mise à prix 7,000 fr.

(Extrait du *Gourdonnais*, n° 1024.)

Pour tous les articles et extraits non signés: A LAYTOU

Librairie Illustrée. — Étrennes de 1867.
J.-U. CALMETTE, A CAHORS.
Photographies cédées à prix d'achat. — Fournitures de Bureau. — Objets de fantaisie.
Fables de Lafontaine, illustrées par G. Doré, 60 livraisons à 50 cent., la 7^e livraison est en vente.

Ordos, Calendriers, Annales du Lot et Américain, Memorial de poche et de Cabinet, Albums photographiques.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE.
ADMINISTRATION: 56, rue Jacob, à Paris, chez FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS et C^e.
COMPOSITION DES QUATRE ÉDITIONS:
1^{re} ÉDITION: Un numéro paraissant chaque semaine avec gravure sur bois dans le texte. PRIX: Paris, un an, 12 fr. — Départements, un an, 14 fr.
2^e ÉDITION: Un numéro chaque semaine avec gravures sur bois dans le texte, plus une gravure coloriée à l'aquarelle par mois. PRIX: Paris, un an, 15 fr. — Départements, un an, 17 fr.
3^e ÉDITION: Un numéro chaque semaine, avec gravures sur bois dans le texte, plus deux gravures coloriées à l'aquarelle par mois. PRIX: Paris, un an, 18 fr. — Départements, un an, 20 fr.
4^e ÉDITION: Un numéro avec gravures sur bois dans le texte et une gravure coloriée à l'aquarelle chaque semaine. PRIX: Paris, un an, 24 fr. — Départements, un an, 25 fr.

LES PATRONS ILLUSTRÉS, autre publication complémentaire, dont le prix est de 4 fr. pour l'année, soit 1 fr. pour trois mois, peuvent être joints à l'abonnement de la *MODE ILLUSTRÉE*, mais il faut toujours que les deux abonnements soient demandés simultanément et pour le même laps de temps, de manière à commencer et à finir à la même époque.
Les abonnements à la *MODE ILLUSTRÉE* peuvent se faire aussi pour trois mois, seulement à dater du 1^{er} de chaque mois, au bureau de l'administration, rue Jacob, 56, à Paris, et chez tous les libraires de France et de l'étranger.
L'administration de la *MODE ILLUSTRÉE*, rue Jacob, 56, à Paris, désirent soumettre son journal à l'examen du public, envoi d'un numéro gratis et franco à quiconque en fait la demande par lettre affranchie.

CALENDRIER DU LOT
STATISTIQUE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL
RECUEIL TRÈS COMPLET ET TRÈS EXACT
COMPOSÉ DE PLUS DE 200 PAGES IN-32 JÉSUS
EN VENTE
CHEZ MM. CALMETTE, CRAYSSAC, BOURION, GODINAUD, BOURGES, Libraires à Cahors. — Chez MM. DAURIAU ET LACAMBRE, Libraires, à Gourdon. — Chez M. BAUDEL, Libraire à St-Céré.
PRIX: 50 CENTIMES.

Nous recommandons cet Ouvrage à tous les propriétaires du Lot, qui jugeront de son importance par l'exposé des matières qu'il renferme.

TABLE DES MATIÈRES

Académie de Toulouse.....	89	Mairie de Cahors.....	57
Adresses des principaux négociants, commerçants, etc., du département du Lot.....	118	Maires de l'arrondissement de Cahors.....	58
Archevêchés et évêchés de France.....	34	Mairie de Figeac.....	60
Articles principaux du Calendrier.....	2	Maires de l'arrondissement de Figeac.....	60
Bureaux d'assistance judiciaire.....	107	Mairie de Gourdon.....	62
Bureaux de bienfaisance.....	64	Maires de l'arrondissement de Gourdon.....	63
Bureaux de la Préfecture.....	24	Ministère.....	55
Calendrier grégorien.....	6	Navigation du Lot.....	69
Calendrier républicain (Concordance du).....	50	Notaires de l'arrondissement de Cahors.....	102
Chemins de fer.....	70	Figeac.....	105
Chemin de fer.....	70	Gourdon.....	107
Collège cantonal de Figeac.....	90	Payerie du département.....	84
Commissaires de Police.....	35	Percepteurs.....	84
Council Général.....	35	Petit Séminaire de Montfaucon.....	52
Council d'arrondissement de Cahors.....	35	Pompiers.....	58
de Figeac.....	36	Ponts et Chaussées.....	68
de Gourdon.....	37	Postes.....	72
Contributions directes.....	80	Préfecture du Lot.....	53
Cour Impériale d'Agen.....	97	Recrutement et réserve.....	59
Cures et Desservants du département.....	4	Séminaire diocésain de Cahors.....	52
de l'arrondissement de Cahors.....	45	Société agricole et industrielle du Lot.....	65
de Figeac.....	48	Sous-préfecture de l'arrond. de Cahors.....	55
de Gourdon.....	50	Figeac.....	56
Départ et arrivées des courriers.....	65	Gourdon.....	56
Députés au Corps Législatif.....	35	Statistique du département du Lot.....	51
Douanes et Contributions indirectes.....	80	Tabacs.....	82
Empire Français.....	55	Tarif des droits d'octroi de Cahors.....	109
Enregistrement et domaines.....	71	de Figeac.....	115
État militaire de la 12 ^e division.....	87	Télégraphe électrique.....	108
Évêché de Cahors.....	35	Tresor public.....	83
Gendarmerie.....	87	Tribunal de première instance de Cahors.....	100
Hospices.....	64	Figeac.....	103
Instruction primaire.....	91	Gourdon.....	105
Instituteurs de l'arrondissement de Cahors.....	91	Tribunaux de commerce du département.....	104
Figeac.....	95	Voitures publiques.....	75
Gourdon.....	95		
Inspecteurs de la pharmacie.....	65		
Justices de paix.....	102		
de l'arrondissement de Cahors.....	102		
Figeac.....	104		
Gourdon.....	106		
Louveterie.....	89		
Lycée de Cahors.....	89		
Maîtres de pensions.....	91		

AGRANDISSEMENT DU FORMAT DE L'ÉPOQUE
Depuis le 20 décembre courant, l'Époque contient dans un format agrandi UN JOURNAL POLITIQUE ET UN JOURNAL LITTÉRAIRE.
La partie politique forme un ensemble aussi complet que celui des grands journaux quotidiens politiques de Paris.
La partie littéraire est la reproduction, paraissant le jour même du FIGARO QUOTIDIEN moins le feuilleton, — L'ÉPOQUE se proposant de publier des feuilletons inédits.
On a ainsi la matière de deux journaux quotidiens pour le prix d'un seul.
ON S'ABONNE A PARIS, RUE COQ-HERON, 3.
PARIS..... Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 27 fr. — Un an, 54 fr.
DEPARTEMENT — 16 fr. — — 32 fr. — — 64 fr.
Tout abonné nouveau recevra le Journal GRATIS jusqu'au 1^{er} janvier prochain.

MACHINES A COUDRE UNIVERSELLES
Système Américain de WILLCOX et GIBBS, BREVETÉS (s. g. d. g.).
TRAVAIL SANS LE MOINDRE BRUIT ET SANS FATIGUE.
M. C. GRITZNER et C^e, 82, boulevard de Sébastopol, Paris.
La seule Machine universelle servant indistinctement AUX FAMILLES et à toutes les INDUSTRIES, Coutures, Tailleurs, Lingères, Chapeliers, Tapissiers, Gants, Parapluies, Ombrelles, Bonneterie, etc., etc.
La même Machine cousant sur la mousseline la plus fine comme sur le drap et le cuir, est la meilleure marché de toutes les Machines sérieuses.
GARANTIE 2 ANS. — Prix: 250 f., avec 6 guides, 6 aiguilles, 1 burelle et 1 clé pour poser les aiguilles.
PAYABLE AU COMPTANT. — Dépôt, à Paris, boulevard de Sébastopol, 82.

AVIS
Le Sieur BRUNO, Horticulteur, praticien, Elève de M. HARDY, directeur des pépinières Centrales du Gouvernement en Algérie.
Qui a habité longtemps les départements du Gers de la Gironde, et de Lot-et-Garonne, où il s'est occupé du tracé des Jardins, de la taille et de la direction des Arbres, qui réside à Cahors où déjà beaucoup de personnes de la ville ou du département lui ont donné la direction de leurs plantations.
A l'honneur d'informer MM. les propriétaires qui voudront bien lui accorder leur confiance et l'employer soit pour le tracé des Jardins en tous genres, soit pour le levé des Plans, soit pour des Constructions Rustiques, Kiosques, Ponts, Grottes, Bassins, Rocailles, Montagnes Russes, soit pour la taille des arbres et leur pincement, en un mot à tous les ouvrages que comporte la profession d'horticulteur, d'arboriculteur et de jardinier paysagiste, qu'il se tient à leur disposition et qu'il se rendra chez eux pour y travailler à la journée ou à forfait.
MM. les propriétaires trouveront dans son Etablissement, situé à la Brasserie, Rivière du Pal à Cahors, toutes espèces d'arbres fruitiers, d'alignement et d'arbustes. Il y a aussi des Magnolias, des Conifères et des Rosiers nouveaux. Il répond des espèces qu'il fournit et de leur reprise.
Les Arbres qu'il a l'honneur d'offrir à MM. les propriétaires, sortent des pépinières du Gers où le terrain est loin d'avoir la fertilité des terrains de la rivière du Lot, ce qui est un grand avantage pour la réussite des plantations.
Il a des Pruniers robe de sergent, en deux variétés, greffes sur prunier mi-oboloant, qui, comme on le sait, ne poussent plus de rejetons, n'est pas sujet à la gomme. — Le Sieur Bruno prend des jardins à l'entretien.

TONIQUE STOMACHIQUE VIN DE BELLINI APÉRITIF FÉBRIFUGE
Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo
ANALEPTIQUE SUPÉRIEUR, EXCITANT RÉPARATEUR ordonné, par les médecins français et étrangers, aux Enfants débiles, aux Femmes délicates, aux Convalescents, aux Vieillards affaiblis et aussi dans les Névroses, les Diarrhées chroniques, la Chlorose, etc., etc.
Voir la notice et les appréciations de l'Abbe médicale, de la Gazette des Hôpitaux, etc.
ENTREPOTS PRINCIPAUX:
Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice, 2. Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7
Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies
A Cahors, Pharmacie VINEL

AVIS — A la foire de Cahors, du trois janvier, prochain, il sera vendu aux enchères publiques (lieu ordinaire) une diligence à quatre roues, 6 places d'intérieur, 3 places de coupé, et 3 places de banquettes, en très-bon état ainsi que deux bons chevaux de poste.

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ
A LA CODÉINE
Préconisés par tous les médecins contre les Rhumes, la Grippe et toutes les Irritations de Poitrine.
AVIS
Des contrefaçons blâmables exécutées par le succès du Sirop et de la Pâte de Berthé, nous obligent à rappeler que ces produits si justement renommés, ne se livrent qu'en boîtes et en flacons portant la signature et le nom de Berthé.
Pharmacie, Laurent des Hôpitaux.
151, rue Saint-Honoré, 151, A LA PHARMACIE DU LOUVRE et dans toutes les pharmacies.

NOUVELLE ÉDITION, D'UNE CAUSE FRÉQUENTE ET PEU CONNUE
D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ
A L'USAGE DES GENS DU MONDE.
Cet ouvrage, qui contient les causes, les symptômes, les complications, la marche et le traitement de cette insidieuse maladie est précédé de considérations générales sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine et sur le problème de la population avec des observations de quérison.
Par le Dr JOZAN, professeur de pathologie uro-génitale, rue de Rivoli, 182.
6^e édit. 1 vol. de 626 pag. prix 5 f., poste, 6 fr. sous double enveloppe, chez l'auteur, ELMASSON, lib. 26, r. de l'Anc. Comédie, et les princip. lib. de Paris, des départ. et de l'étranger.
Du même auteur: **TRAITÉ PRATIQUE DES MALADIES DES VOIES URINAIRES**
Chez l'auteur et chez la femme et de toutes les infirmités qui s'y rattachent, à l'usage des gens du monde.
10^e édit. 1 vol. de 900 pag. enrichi de 314 FIGURES ANATOMIQUES.
Maladies contagieuses. Rétrécissements. Catarrhe de vessie. Gravelle. Pierre. Stérilité. Pertes. Dénutrition, suite d'exces. Hémorrhée. Maladies des femmes. Entérite. Hygiène. Préventifs.
Prix: 5 fr. par le poste, 6 fr. double enveloppe.
Les malades peuvent se traiter eux-mêmes, et faire préparer les ordres chez leur pharmacien.
— Traités en vers, consult. in-folio de midi à 2 heures à Paris, rue de Valenciennes, 112 (à gauche).
CARTES DE VISITE
Castanet, Lithographe, à Cahors.
propriétaire-gérant A. LAYTOU.

PASTILLES POUR LE POT-AU-FEU
LA VOITURE-MARMITE
Le succès incontestable des PASTILLES ROZIERE pour coler le bouillon, a donné naissance à de nombreuses contrefaçons, et malgré les jugements rendus, quelques épiciers se laissent tromper en achetant, à un vil prix, des produits composés de CARAMEL, de FÉCULE et de CHICORÉE, et les vendent pour des pastilles d'ognons et de légumes, PRODUITS DONT M. ROZIERE est l'inventeur.
Pour éviter ces abus, demandez des PASTILLES ROZIERE, pour le pot-au-feu, exigez sur les flacons et sur les boîtes la signature ROZIERE et l'étiquette représentant la Voiture-Marmite.
NOUVELLE DÉCOUVERTE.
LA PANAMINE
PARFUM AGRÉABLE, supérieure au bois de Panama et aux benzines, pour LAVER et pour DÉTACHER toute les étoffes précieuses de soie et de laine, les RUBANS, LES CACHEMIRÉS, etc.
Dépôt chez les épiciers. — Essayez le prompt et facile.
30 cent. le pain pour savonner.
60 cent. le flacon pour détacher.
Par ROZIERE, chimiste brev., à Romainville (Paris), seul inventeur des Pastilles Pour le pot-au-feu.
LA RÉGLISSE SANGUINÈDE
GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.
Dépôt dans toutes les pharmacies.

VITESSE et SÉCURITÉ. VOITURES PUBLIQUES PROBITE et EXACTITUDE. ET A VOLONTÉ
Le Sieur RAYMOND aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlines, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.
N^o 1. — Le Sieur RAYMOND aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.